

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.04.2016	14h10	16.346	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : La lutte contre le racisme est-elle compatible avec la neutralité de l'école?

Contenu :

La semaine d'actions contre le racisme a débouché sur un débat autour de la censure, suite au retrait le 22 mars 2016, sur ordre du canton, de 8 dessins faisant partie d'une exposition présentée au collège de Fleurier. Cet incident soulève plusieurs questions sur les limites imposées à l'école du Val-de-Travers, alors qu'elle participait à une campagne de sensibilisation dûment validée par le service de la cohésion multiculturelle.

Pourquoi le Conseil d'État est-il intervenu?

Quelles sont les directives à propos de la tenue d'expositions dans les écoles?

Le débat, comme d'autres approches visant à mettre en pratique l'esprit critique chez les élèves, notamment autour des questions d'actualité (politique ou autre), est-il encouragé ou au contraire a-t-on tendance à le limiter dans les écoles neuchâtelaises?

Qui est autorisé à entrer dans les écoles pendant les heures de classe?

Le Conseil d'État prévoit-il d'interdire l'affichage publicitaire et politique près des écoles?

Réponse écrite demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Johanne Lebel Calame

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Corine Bolay Mercier		
Martine Docourt Ducommun		
Laurent Duding		
Françoise Gagnaux		